

Réunion du Conseil Municipal

(Exécution de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

Le mardi 22 septembre 2026 à 19h00

dans la Salle du Conseil de la Mairie

ORDRE DU JOUR

- 1 Appel.
- 2 Désignation du secrétaire de séance.
- 3 Approbation du procès-verbal de la séance du 23 juin 2026.
- Urbanisme**
- 4 Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).
- Domaine et patrimoine**
- 5 Modification de la délibération du 18 décembre 2025 relative aux tarifs de location des salles municipales 2026.
- Fonction publique**
- 6 Adoption d'un protocole climatique.
- 7 Modification du règlement intérieur du personnel communal.
- 8 Modification des modalités de la rémunération des animateurs périscolaire et accueil de loisirs au 1^{er} janvier 2027.
- 9 Approbation d'une convention de formation par apprentissage avec l'ESARC Campus Rouen au titre d'un contrat d'apprentissage BTS communication.
- 10 Approbation d'une convention de formation par apprentissage avec LS Formation au titre d'un contrat d'apprentissage CAP AEPE en école maternelle.
- 11 Approbation d'une convention de formation par apprentissage avec LS Formation au titre d'un contrat d'apprentissage CAP AEPE en crèche.
- 12 Approbation d'une convention de formation professionnelle avec PSL76 en vue de l'obtention du diplôme BPJEPS - animation socio-éducative ou culturelle.
- 13 Débat sur la protection sociale complémentaire des agents communaux et CCAS.
- 14 Adhésion à la convention de participation 2023 – 2028 pour le risque « prévoyance » souscrite par le Centre de gestion de Seine-Maritime et montant de la participation employeur.
- Institutions et vie politique**
- 15 Désignation d'un délégué suppléant au sein du SIVOM.
- 16 Désignation du correspondant incendie et secours au sein du Conseil municipal.
- 17 Compte-rendu des décisions du Maire : décisions n°DEC2026-039 à DEC2026-046.
- Finances**
- 18 Décision modificative n°1-2026.
- 19 Taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH).
- 20 Subvention exceptionnelle à l'association Rouen Est Cyclisme.

Autres domaines de compétences

- 21 Modification de la délibération du 28 avril 2026 relative aux tarifs des manifestations culturelles à compter de 2026.
- 22 Tarifs de mise à disposition des lignes d'eau de la piscine O'CAPE pour les établissements scolaires à compter de l'année scolaire 2026-2027.
- 23 Raccordement des ateliers municipaux à la chaufferie biomasse du Campus de la Châtaigneraie - Autorisation de signature d'une convention de participation financière.

Questions diverses

Fait au Mesnil-Esnard, le 16 septembre 2026.

Le Maire,



Jean-Marc VENNIN